

à tomber, ont pu l'enranger sans qu'il ait souffert du mauvais temps. La ferme du collège de Ste. Anne est là pour prouver notre avancé ; et pourtant on avait à récolter des centaines de voyages de foin. Quelques voyages seulement ont été engrangés un peu humides, mais comme on dit vulgairement, ça été un mal pour un bien, puisque, pour empêcher ce fourrage de chauffer, on a été obligé de le saupoudrer de sel, précaution que tous les cultivateurs devraient prendre, même pour le fourrage sec puisque, le sel l'améliore, lui donne une saveur que les animaux recherchent avec avidité, et que cette substance est nécessaire à leur alimentation aussi bien qu'à celle des hommes.

Quant à ceux qui ont retardé cette moisson, il faut avouer qu'ils ont éprouvé des accidents, mais leur perte est loin d'être totale. On peut donc dire qu'en général la récolte de foin est assez abondante.

Quant aux céréales, dans le district de Québec et au-delà, une grande partie est loin d'être arrivée à maturité, et cette partie n'a nullement souffert. Mais, nous répliquera-t-on : Ce grain est très-exposé à la gelée, et s'il gèle, il sera perdu tout de même." D'abord, c'est le fait d'un lâche, d'un enfant ou d'un insensé de crier avant d'avoir reçu les coups ; ensuite, il faut observer que si le grain a été privé de la chaleur du soleil, il n'a pas cessé pour cela de végéter, de former son grain. Eh ! bien, quand le grain est arrivé à sa grosseur, qu'il a reçu toute la nourriture qui lui est nécessaire, quelques jours d'un soleil ardent, suffisent pour le faire arriver à parfaite maturité.

Quant à l'autre partie, il faut avouer qu'elle a subi des pertes, en quelques localités, mais elles sont loin d'être aussi considérables qu'on se plaît à le dire, et nous allons faire connaître, dans la réponse à la question suivante, qui est coupable de ces accidents.

Ces plaintes sont-elles justes ? Non, dans un grand nombre de cas, et le plus souvent, on accuse la Providence d'un malheur dont nous sommes l'unique et véritable cause. Plutôt ouvrons les yeux et regardons : — Depuis longtemps, on crie aux cultivateurs : " Mais, mettez donc votre grain en *quintaux*, c'est le plus sûr moyen de le mettre à couvert de tout accident, des pluies prolongées. C'est encore un moyen de l'avoir mieux nourri et de plus belle qualité." On nous a regardé d'un air moqueur, en branlant la tête, et on n'a rien fait de plus que ce qu'on a coutume de faire. Voilà tout le bénéfice que nous avons retiré de nos avertissements. Qu'est-il arrivé ? La pluie a succédé à la pluie, l'orage à l'orage, une humidité abondante a rencontré les épis qui étaient en contact avec le sol, et le grain se trouvant dans des circonstances favorables à la germination, a laissé sortir son germe. En aurait-il été ainsi, si les épis avaient été élevés de terre et recouverts avec soin ? Pas du tout. Qui est donc la cause de la plupart des pertes causées aux grains ? Le cultivateur imprudent qui a refusé de mettre à profit des conseils appuyés sur une longue expérience. — Leurs plaintes sont donc très injustes, et au lieu d'attribuer à l'auteur de tout bien les accidents qui ont ruiné une partie de leurs espérances, ils de-

vraient se frapper la poitrine en disant : " C'est nous qui sommes coupables, et qui sommes les seuls auteurs de notre malheur." Oui, voilà comme l'homme est injuste envers son créateur ; il ourdit son propre malheur de ses mains, et quand il en est atteint, au lieu de se tourner vers lui-même pour y découvrir le coupable, il lève des yeux criminels vers le ciel, et c'est là qu'il cherche ce coupable, et dans son aveuglement, il maudit un nom que sa langue ne devrait cesser de bénir, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Ces plaintes sont-elles chrétiennes ? Ceux qui les profèrent sont-ils inspirés par un sentiment de foi ? Oh ! malheureusement non ; et très souvent, elles ne sont que le cri d'une conscience inquiète et agitée par le remords. Si elles étaient au moins un cri de repentir, elles attireraient un regard favorable de Dieu, d'abondantes consolations ; mais loin de là. On se plaint quelquefois parce qu'on prévoit que le superflu nous sera enlevé ; d'autrefois, parce qu'on ne pourra plus satisfaire ses désirs déréglés. En effet, quel usage fait-on, en bien des endroits, dans un grand nombre de familles, des biens que le ciel nous distribue dans sa libéralité ? Malheureusement, on ne le sait que trop ; une partie est consacrée à la gourmandise, à l'ivrognerie, une autre est dissipée en folles dépenses, pour satisfaire son goût pour le luxe ; le luxe dans les habits, le luxe dans les voitures, le luxe dans les demeures.

Un chrétien a-t-il droit de se plaindre si Dieu n'enlève les moyens de faire le mal, de se livrer aux penchants pervers de sa nature d'homme déchu ? Ne doit-il pas au contraire l'en remercier du fond de son cœur ?

De plus, qu'est-ce que Dieu doit à l'homme ? Quelle injustice commet-il à son égard, en le privant d'une partie de son bien, ou en lui refusant certains avantages ? Qu'est-ce que l'homme a fait pour mériter les biens qu'il reçoit tous les jours ? Voilà autant de questions auxquelles le catéchisme et l'expérience répondent amplement.

Mais si l'homme est coupable, s'il a abusé de la vie et des autres biens, Dieu ne doit-il pas, en père tendre et dévoué, lui fournir les moyens de réparer ses fautes, de sortir de la voie pernicieuse où il est entré ? Si cet homme est obstiné, s'il refuse d'entendre la voix de son tendre père, celui-ci ne doit-il pas employer la verge, frapper, punir ? Et en employant ces moyens de salut est-il injuste ? Oh ! non, sans doute ; au contraire, il est plein de miséricorde. Quel droit a donc l'homme coupable de se plaindre, lorsque Dieu le frappe ?

Avouons-le, nous Canadiens-français catholiques, nous avons été trop privilégiés, nous avons trop abusé des faveurs surabondantes que nous avons reçues de la Divine Providence, nous en abusons encore trop tous les jours pour ne pas mériter quelque grand châtement. Nous en sommes rendus à ne plus écouter la parole des autorités religieuses, nous assimilons nos mœurs, nos usages, notre conduite à celle d'un peuple avec lequel nous sommes toujours en contact, mais qui n'a pas le bonheur de posséder la même foi que